

Conditions générales Maison Cimes

Validation de réservation

La réservation ne devient ferme qu'après encaissement des arrhes de 50 % du montant du séjour (hors table d'hôtes et consommations annexes). Les arrhes sont à verser au plus tard 10 jours à dater de l'envoi de l'email de demande d'arrhes par virement ou chèque.

Règlement du solde

Le solde, augmenté des consommations et de prestations supplémentaires éventuelles, est à verser au plus tard le jour du départ par virement, chèque ou espèce. Attention : les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Annulation

Toute annulation doit être notifiée par écrit : email, lettre, SMS...

Quel que soit le motif de cette annulation, les arrhes ne sont pas restituables.

Il appartient au client-hôte de souscrire une assurance personnelle pour se couvrir d'éventuels aléas.

Séjour écourté

Dans le cas d'un séjour écourté et quel qu'en soit les raisons, le séjour reste dû dans sa totalité.

Il appartient au client-hôte de souscrire une assurance personnelle pour se couvrir d'éventuels aléas.

Arrivée et départ

Les clients-hôtes sont attendus entre 17h et 19h30.

Si le client-hôte ne se manifeste pas avant 20h le jour prévu de début de séjour, la réservation est annulée, le propriétaire peut disposer librement de la chambre.

Le jour du départ la chambre doit être libérée au plus tard à 10h30 ; en cas de dépassement une nuitée supplémentaire pourra être facturée.

Utilisation des lieux

Le client-hôte devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Les chambres sont strictement non-fumeur.

Les chaussures sales ou crottées ainsi que les chaussures de montagne, de ski ou après ski sont à laisser dans l'entrée : des pantoufles sont à disposition sur demande. Il en va de même du matériel de sport (bâton de marche, ski, vélo...).

Les enfants évoluent au sein de la maison et son jardin sous l'unique responsabilité de leurs parents.

Le client-hôte s'engage expressément à ne pas amener de nourriture, ni à en consommer dans la chambre. La cuisine n'est pas à la disposition des clients-hôtes.

Toute dégradation de matériel, meubles, objets... même involontaire, est à la charge du client-hôte et lui sera refacturée.

Animaux

Les animaux ne sont pas admis dans la maison, ni dans le jardin.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est un impôt local, collectée par le propriétaire : cette taxe de séjour est facturée en sus du prix affiché de la chambre pour toute personne de plus de 18 ans.

Acceptation des conditions générales

Le versement des arrhes vaut acceptation des présentes conditions générales de vente en date du 16 Août 2022.